

peut-être emprunter \$800. Pour acheter aujourd'hui une voiture à \$12,000, il faut peut-être emprunter \$10,000 ou \$11,000. C'est là une hausse énorme du point de vue de la dette contractée. Toutefois, les revenus aussi ont augmenté, monsieur le Président. Les gens peuvent se permettre d'emprunter davantage. Il me semble qu'on devrait déterminer la richesse des gens, la valeur de leurs revenus, en fonction des dettes qu'ils peuvent se permettre de contracter.

Considérons la dette publique nette—soit le chiffre dont parlait le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie)—par rapport au total des revenus personnels, par rapport aux revenus personnels de tous les Canadiens mis ensemble. Au plus fort de la récession, en 1983-1984, ce rapport était de 45.1 p. 100. Autrement dit, la dette publique nette représentait 45 p. 100 de tous les revenus des Canadiens. Il s'agit là de la dette totale et non du déficit. Le déficit est ce que l'on accumule en un an. La dette est le total de tous les déficits antérieurs. Bien sûr, 45 p. 100, c'est beaucoup, car de 1971 à 1982, le rapport se situait en principe entre 19 et 33 p. 100. Il est maintenant de 45 p. 100 à cause de la grave récession et de l'importance du déficit de l'année en cours.

Retournons en arrière, monsieur le Président. D'après le chef de l'opposition, la situation n'aurait jamais été aussi grave. En 1946-1947, la dette publique nette équivalait à 132 p. 100 des revenus personnels. Autrement dit, le montant de la dette atteignait trois fois le total des revenus de tous les Canadiens. Jetons donc un coup d'œil sur les années que nous pourrions appeler la belle époque des conservateurs. Je veux parler du temps du régime Diefenbaker, de 1957 à 1963. Voyons un peu quel était l'endettement public net en proportion du revenu des particuliers durant ces jours heureux du conservatisme où la richesse et les emplois allaient de pair. C'est vrai que ce fut une ère de prospérité. Nous admettons tous que les années 60 furent une période de croissance rapide pour le Canada. Quels étaient ces chiffres? Je vous rappelle, monsieur le Président, que cette année, il s'agit de 45 p. 100. Écoutez bien ce qui suit. En 1957-1958, le taux était de 48.7 p. 100; en 1958-1959, de 49.5 p. 100, et par la suite 48.6, 47.2, 49.1, 47.3 et 47.8 p. 100. Toujours sous le gouvernement Diefenbaker, pendant la belle époque des conservateurs. Le rapport de la dette publique aux revenus des particuliers a été plus élevé pendant toute cette période qu'il ne l'est actuellement, à l'issue de la pire récession que l'Occident ait connue depuis cinquante ans. Oui, c'était la belle époque. Le revenu des particuliers progressait rapidement. Mais qu'en est-il de la dette, monsieur le Président? Étonnant, n'est-ce pas? Tout au long des années 60, le taux de la dette publique par rapport au revenu des particuliers était plus élevé qu'aujourd'hui. Le député de Saint-Jean-Ouest s'en prend au gouvernement: oui, nous allons vers la catastrophe. Eh bien, ce ne fut pas la catastrophe au cours des années 60. C'était même la prospérité.

● (1740)

Permettez-moi de vous expliquer pourquoi l'endettement est ce qu'il est aujourd'hui: c'est que le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour protéger les Canadiens pendant la pire récession que nous ayons eue depuis cinquante ans. Pouvez-vous imaginer ce qui serait arrivé, quelle aurait été la situation depuis un an et demi ou ce qu'elle serait actuellement si nous n'avions pas réagi? Nous aurions l'agitation dans les rues, monsieur le Président. Le gouvernement a continué de

financer les programmes sociaux mis en place au fil des ans et il continue de le faire dans le budget.

Bien sûr, nous procédons à des changements de structures pour relever les pensions, améliorer la situation de la petite entreprise, car nous croyons que c'est là qu'il y aura des emplois à l'avenir. Il sera désormais plus facile de lancer et d'exploiter avec succès une petite entreprise. Tout cela va créer des emplois, monsieur le Président, et le budget s'oriente résolument dans cette voie. On se dispose à réduire des deux tiers les dispositions fiscales applicables aux petites entreprises. En somme si l'épaisseur de la législation fiscale est de trois pouces, elle ne sera plus, grâce à ces mesures, que d'un pouce.

M. Mayer: Je le croirai quand je l'aurai vu.

M. Evans: Je pense que nous pourrions même nous rendre au quart de pouce. Certains de mes collègues des deux côtés et moi-même allons continuer de collaborer ensemble afin d'atteindre ce quart de pouce. Ce sera sûrement formidable. Le ministre des Finances s'est engagé résolument dans cette voie.

Jetons un coup d'œil à une autre série de données. Le chef de l'opposition a dit que le gouvernement dépensait avec prodigalité, beaucoup plus que tous les autres pays industrialisés. Qu'en est-il au juste, monsieur le Président? S'agit-il des dépenses fédérales en proportion du PNB? La proportion est de 9.2 p. 100.

Pourrait-on m'accorder une minute de plus pour terminer mon discours, monsieur le Président?

Le président suppléant (M. Guilbault): Y a-t-il unanimité pour que le député termine son discours?

Des voix: D'accord.

M. Evans: Je voudrais remercier mes collègues, monsieur le Président. Je disais que, actuellement, les dépenses fédérales représentent 9.2 p. 100 du PNB. En 1979, l'année du gouvernement conservateur, le chiffre était de 13.8 p. 100, soit 33 p. 100 plus élevé qu'aujourd'hui. Seigneur!, si l'on remonte à l'âge d'or du gouvernement Diefenbaker, la proportion était successivement de 10.1, 11.7, 9.3, et 10 p. 100. C'était plus élevé qu'aujourd'hui, monsieur le Président. Il me semble qu'il faut examiner soigneusement les faits avant de crier au loup, car le député de Saint-Jean-Ouest a présenté beaucoup de faits sous un faux jour. J'espère certes que dans les prochains discours sur ce budget, on tiendra compte de ces faits avant de formuler des observations comme celles que l'on entend.

Je vous le dis tout net, monsieur le Président, ce budget est marqué au coin de la responsabilité, compte tenu de la conjoncture. Il nous fait accomplir des pas de géant dans des secteurs d'une grande importance. Je suis fier de souscrire sans réserve à ce budget.

M. Riis: Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le député exprimer avec éloquence sa satisfaction au sujet du budget. J'ai deux questions à poser. Il a fait de nombreuses observations au sujet de la création d'emplois au Canada. Au cours des prochaines années, ce sont évidemment les petites et moyennes entreprises qui créeront les emplois. Les gouvernements ne créeront pas d'emplois et, à mon avis, personne ne croit que les grandes entreprises seront créatrices d'emplois. En matière de création d'emplois, nous passons donc de l'ère des mégaprojets à celle des microprojets.